

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique – Haimps/Massac

De : Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>

Date : 07/01/2019 13:45

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

Je suis contre le projet d'implanter des éoliennes près de Gourvillette.

En principe je suis pour le développement des énergies renouvelables mais ces projets ne doivent pas endommager l'environnement. Il ne faut pas implanter des éoliennes près des habitants ni dans les zones de protection de faune sauvage.

Il faut absolument arrêter ce projet.

Dr. Eloïse Pitts Crick, D.Psych.

1, Rue de la Soif
17490 Gourvillette
France

Tel. 0546 26 98 24
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique – Haimps Massac
De : Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>
Date : 07/01/2019 13:27
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

En tant qu'ingénieur travaillant dans le secteur des énergies renouvelables je m'oppose fortement contre l'implantation des éoliennes près de Gourvillette.

L'agence environnementale européenne constate dans ses études qu'il y a insuffisamment de vent dans le secteur pour que les éoliennes soient rentables dans l'avenir visible.

Vu le coût de ce projet et l'impact sur l'environnement il serait préférable d'implanter les éoliennes ailleurs soit près de la côte ou de préférence en mer où la production d'énergie serait élevée de 50-70% pour le même investissement et avec nettement moins d'impact sur la faune et les environs.

Il n'y a aucune raison scientifique pour justifier l'implantation de ces éoliennes qui résultent uniquement des subventions peu judicieuses.

Guy Pitts Crick, BSc, BEng, Prof. Dip. Arch.

1, Rue de la Soif
17490 Gourvillette
France

Tel. 0546 26 98 24
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique – Haimps/Massac

De : Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>

Date : 07/01/2019 13:15

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

Je voudrais m'opposer fermement à l'implantation des éoliennes près de Gourvillette. Ils sont reconnus d'être très préjudiciables aux trajectoires de vol des oiseaux, perturbent les aires de reproduction et génèrent une pollution sonore considérable. En outre, il a été démontré qu'ils ont des effets néfastes importants sur la santé de la population (humaine) locale (van Kamp, I. & van den Berg, F. *Acoust Aust* (2018) 46: 31. <https://doi.org/10.1007/s40857-017-0115-6>; Effets néfastes sur la santé des éoliennes industrielles, Roy D. Jeffery, Carmen Krogh, Brett Horner *Can Fam Physician*. 2013 mai; 59 (5): 473-475. Cet article est disponible en français et anglais: *Can Fam Physician*. 2013 mai; 59 (5): e218-e221.PMCID: PMC3653647 parmi beaucoup d'autres.).

Dr Juliette Pitts-Crick, MB.BS.

1, Rue de la Soif
17490 Gourvillette
France

Tel. 0546 26 98 24
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique – Haimps/Massac

De : Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>

Date : 07/01/2019 13:12

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

Il ne faut absolument pas permettre le projet d'implantation des éoliennes si près des villages de Gourvillette/Haimps /Massac. Ces éoliennes sont évidemment néfastes pour les êtres humains ainsi que pour les animaux et l'environnement. Le mieux serait de les implanter en mer loin des gens qui souffriraient sans aucun doute de leur effet polluant, c'est à dire, le bruit et les clignotements lumineux constants, sans parler de leur aspect monstrueux pendant des années.

Le nombre des éoliennes proposé est beaucoup trop élevé et ne servira qu'à apporter beaucoup d'argent aux promoteurs sans prendre en compte la vie des habitants de la région.

Je m'oppose totalement à ce projet.

Annabelle Pitts Crick

1, Rue de la Soif
17490 Gourvillette
France

Tel. 0546 26 98 24
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique – Haimps/Massac

De : Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>

Date : 07/01/2019 13:08

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

Je voudrais m'opposer au projet d'implantation des éoliennes dans notre village de Gourvillette et le canton de Matha. Elles seront néfastes pour l'environnement d'une région qui fait partie de Nature 2000 et on a le devoir de la protéger. De nombreuses espèces d'oiseaux migratoires seront mis en danger par ce projet. La réintroduction réussite du petit outard sera détruite ainsi que la population "protégée" des chauves souris.

Les 63 éoliennes proposés sur 10 kilomètres dans le canton de Matha détruiront la tranquillité de ce beau paysage. Il est aussi indéniable que les infrasons engendrées par les éoliennes entraînent des problèmes médicaux, par exemple, les clignotements lumineux, le bruit et l'impact sur les petits villages provoquent des migraines, l'acouphène et la dépression.

Il y'a très peu de vent dans le secteur. Ces éoliennes n'apporteraient de bien qu'à très peu de gens, notamment les promoteurs et quelques propriétaires de terre.

Marie Antoinette Pitts Crick

1, Rue de la Soif
17490 Gourvillette
France

Tel. 0546 26 98 24
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique – Haimps/Massac

De : Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>

Date : 07/01/2019 13:01

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

En tant que médecin chirurgien je constate qu'il existe beaucoup d'études qui confirment que les éoliennes engendrent des problèmes de santé considérables parmi les gens qui habitent dans les environs, notamment le stress, les troubles de sommeil et les clignotements lumineux au coucher du soleil.

Je suis donc contre le projet d'implantation des éoliennes tout près de mon village de Gourvillette surtout parce que l'on propose de les implanter dans le sud-ouest du village où les problèmes de bruit et de luminosité le soir seront les plus sévères .

Jonathan Pitts Crick

1, Rue de la Soif
17490 Gourvillette
France

Tel. 0546 26 98 24
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)

Sujet : [INTERNET] projet Haimps/Massac

De : "Jean" <vans.jean@hotmail.com>

Date : 07/01/2019 12:24

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je tiens à vous faire part de mon objection concernant le projet de nouvelles éoliennes. Cela nuit beaucoup à la vie des citoyens. Les éoliennes sont bruyantes, et placées non loin des habitations il y a risque pour la santé.

Il y a déjà trop d'éoliennes prévues dans cette zone et les propriétés perdent de leur valeur.

Cordialement

M VANSTRASEELLE

3 Lotissement de la Motte Bourrue

17490 BEAUVAIS SUR MATHA

Sujet : [INTERNET] Parc Éolien Haimps/Massac

De : Anita Richter <anitajrichter@outlook.com>

Date : 07/01/2019 09:43

Pour : "Pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : Anita Richter <neetrichter@hotmail.co.uk>

M. Commissaire Enqueteur

Je voulais enregistrer mes objections à la construction d'un parc d'éoliennes à Massac et Haimps pour raisons de santé et raisons écologiques. J'habite dans un village au nord de ce projet qui va certainement subir les effets négatifs de cette implantation. Il y a des risques pour la nature dans un endroit qu'on essaie de protéger, un site Natura 2000.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Mme Richter, 17 rue Basse, 17490 Gourvillette

Télécharger [Outlook pour Android](#)

Sujet : [INTERNET] Parc d'eoliennes Massac/Haimps

De : Lee Richter <leerichter9464@gmail.com>

Date : 07/01/2019 09:16

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : Lee Richter <richter@hotmail.co.uk>, Lee Richter <richter@orange.fr>

M. Commissaire Enqueteur

Je suis contre la construction d'un parc d'éoliennes à Massac et Haimps pour raisons de santé et raisons écologiques. J'habite dans un village au nord de ce projet qui va certainement subir les effets négatifs de cette implantation. Il y a des risques pour la nature dans un endroit qu'on essaie de protéger, un site Natura 2000.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

M Richter, 17 rue Basse, 17490 Gourvillette

Get [Outlook for Android](#)

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique - Haimps / Massac

De : "Ken" <kenbarnsley@yahoo.co.uk>

Date : 06/01/2019 20:28

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Cher M. Commissaire Enqueteur,

Veillez trouver ci-dessous, mes objections au projet de parc éolien Haimps / Massac proposé :

1. TROP D'ÉOLIENNES

Il y a soixante trois éoliennes prévues pour la zone dans un rayon de dix kilomètres de Matha.

Chaque éolienne requiert une aire importante pour accueillir ses pales, mais il utilise également une superficie beaucoup plus élevée qu'est évidente en raison des bases substantielles sont nécessaires pour justifier chaque éoliennell n'est donc pas uniquement la colonne de la turbine qui nécessite de l'espace mais aussi les limites de l'espace nécessaire pour les lames, les fondations et une plus large zone de sécurité.

Les environs de Matha anciennement une importante population résidentielle et commerciale qui occupe déjà une part importante de la zone de dix kilomètres autour de Matha.

Comme indiqué précédemment, chaque éolienne nécessite une surface importante de terre donc tenu de la superficie totale pour soixante trois turbines prendra une part très importante de la terre dans la zone de dix kilomètres autour de Matha qui n'est pas déjà engagée dans le résidentiel et commercial utiliser. Cette densité d'éoliennes représente une dégradation importante de l'environnement pour la population dans cette zone. Chacun de l'installation de ferme éolienne proposée enlèvera des terres rurales productives réduisant ainsi la base agricole de la région et de la production. France est fière de son autosuffisance agricole et la production des zones agricoles vent seront perdue pas tout à l'heure mais à l'avenir à moins que des mesures de sauvegarde appropriées existent pour convertir les sites de turbine de vent retour à terres productives à la fin des parcs éoliens durée de fonctionnement.

La Charente Maritime est un domaine important pour le tourisme et l'économie locale fortement bénéficie de sa position en général au sein de la Charente Maritime, sa position sur la route principale à l'intérieur des terres (D939) vers Angoulême, à proximité de la principale industrie de Cognac, ses magnifiques paysages ruraux et le climat bénéfique. L'industrie de Cognac est un exportateur important qui contribue fortement à la locale et la plus large Français de l'économie. L'installation de tant de haute densité parcs éoliens auront un effet néfaste sur l'industrie du tourisme dans la région touchée. Qui veulent rester dans un paysage dominé par des éoliennes ? Qui vous resterait entre ? Un superbe paysage rural de champs, de bois et de vignes ou de champs d'éoliennes ? Quel coût pour l'économie locale, maintenant et dans l'avenir, comme les environs de Matha devient connu pour ses parcs éoliens et pas ses vignobles.

Dans la zone de Matha, il y a un nombre important de routes, y compris en particulier les artères principales de la D939 et D739 qui recourent l'ensemble de la zone. Ces deux routes transportent des volumes importants de poids lourds et machines agricoles ainsi que des niveaux élevés de trafic voiture et van. Cette installation de haute densité d'éoliennes doit signifier que certaines de ces installations seront à la frontière et être près des routes, surtout que sans égard semble ont été prises par les proposants pour localiser les installations proposées à une distance de centres de population et des grands axes routiers. Ces installations permettra d'accroître les risques pour les utilisateurs de route en raison de problèmes affectant la vision et la distraction surtout pendant la nuit lorsque les voyants clignotants sont en opération. Feux rouges qui peut cacher un danger pour la circulation.

2. ENVIRONMENTAL DAMAGE

Les dommages causés à l'environnement a déjà été examiné sous la rubrique « Trop nombreuses éoliennes ».

La Mission régionale de l'autorité du gouvernement a déjà publié un rapport qui critique porte sur le projet d'éoliennes Haimps / Massac. Il soulève de graves questions quant à l'impact des éoliennes

sur des aspects spécifiques de l'environnement. En outre, il y a une autre question grave qui n'est pas traitée, plus précisément que personne ne sait définitivement l'impact environnemental sur ce domaine. Une fois autorisé, désastreux résultats actuellement imprévus sera très difficiles à inverser et peut-être dans certains cas, impossible.

La Mission régionale de l'autorité du gouvernement est un organe d'experts du gouvernement donc que ses avis ont autorité substantielle. Une décision pour permettre ce développement de turbine d'éoliennes serait donc équivalente à un rejet de l'expertise d'une autorité gouvernementale.

Ce rapport considère plusieurs préoccupations spécifiques, dont chacun est un objectif fondamental de ce projet à part entière. Toutes ces objections confondues, les effets cumulatifs sur l'environnement ne laisse aucun doute que ce projet aura seulement un grave effet préjudiciable sur l'environnement local.

Les couloirs de migration des oiseaux sont cruciales pour de nombreuses espèces. Ces corridors s'étendent sur des milliers de milles ainsi lorsqu'une partie d'un corridor migratoire est affectée négativement que l'ensemble du corridor migratoire est affecté. Ainsi, une décision préjudiciable à Matha a des conséquences bien au-delà de cette zone immédiate.

Les environs de Matha bénéficie d'une zone Natura 2000 désignée qui protège la faune dans sa région et espèces particulièrement menacées comme l'outarde Canepetière. Cet oiseau a en particulier quelques habitats survivants et, par la désignation de cette zone, le gouvernement Français s'est engagé pour l'avenir de cet oiseau. Le gouvernement Français n'a pas un engagement à éliminer cet oiseau qui sera la conséquence d'une décision d'autoriser ce projet d'éoliennes. Les champs électromagnétiques sont connus pour être un danger grave pour la santé des populations à proximité d'une installation d'éoliennes. Les champs électromagnétiques sont connus pour être un danger grave pour la santé des populations à proximité d'une installation d'éoliennes. On a vu depuis les installations de turbine éolienne existantes tant en France et au Royaume-Uni que l'impact sur toutes les créatures volantes comme les oiseaux, les chauves-souris et les insectes est hautement préjudiciable à réduire sensiblement les populations. Beaucoup de ces créatures sont protégés dans une mesure plus ou moins ainsi, comme pour l'outarde Canepetière, leur population diminuera.

Une conséquence de la réduction de certaines populations spécifiques, tels que les rapaces et les chauves-souris, Allons voir une augmentation de la population de la vermine terrestres tels que les rats et les souris. Cela conduit à une augmentation des préoccupations d'hygiène et les effets négatifs sur les cultures et le rendement de zones de cultures touchées.

Une caractéristique importante de cette proposition est sa position. Commentaires ci-dessus ont déjà abordé l'impact préjudiciable de haute densité, mais il y a une autre dimension qui est sa visibilité. La proposition ne fait aucune tentative pour atténuer son impact visuel en positionnant le projet en position moins préjudiciable comme la position extrême de zones résidentielles et les régions sélectionnées par naturelles dispose par exemple paysage, forêt.

3. SANTE HUMAINE

Comme avec le rapport environnemental par la Mission régionale de l'autorité du gouvernement, l'Académie de médecine a rendu compte de l'impact néfaste pour la santé humaine découlant du bruit et la pollution visuelle de tous les projets éoliens. Tous les projets, dont celui-ci, portera préjudice à la santé de la population locale.

Comme indiqué ci-dessus, cet impact négatif sera exacerbé par la forte densité du nombre cumulé des projets en cela, densément peuplée zone résidentielle. D'où l'impact négatif sur la santé humaine va être amplifié.

Il est fréquent de trouver une propension significativement accrue aux migraines et acouphènes dans la population à proximité d'installations de éoliennes. Il convient également de noter qu'il n'y a qu'aucun remède connu à des acouphènes donc une fois une personne ne succombe à cette

affection alors c'est une affliction pour la vie. Les auteurs de ce projet d'éoliennes projetées ont pris en compte dans leur proposition, les effets à long terme sur la population locale et les indemnités auxquels pourront prétendre les victimes d'acouphènes comme il s'agit d'une conséquence directe du projet ? Peut l'enquête s'il vous plaît confirmer et faire en sorte que bon niveaux d'indemnisation ont été inclus dans les prévisions du projet.

Une installation d'éoliennes est un moteur électrique et ces moteurs produisent un champ électromagnétique. Les champs électromagnétiques sont connus pour être un danger grave pour la santé des populations à proximité d'une installation d'éoliennes. Les champs électromagnétiques sont connus pour être un danger grave pour la santé des populations à proximité d'une installation d'éoliennes.

4. VALUERS DE PROPRIETE

Pour ajouter à l'impact néfaste sur l'économie locale décrit ci-dessus, comme a été verra avec les développements de turbine de vent en France et en Europe, il y aura une réduction des valeurs de propriété et la baisse de l'opportunité d'acheter la propriété dans la région de Matha. L'impact sera encore plus grande dans les régions directement touchées par n'importe quel développement.

Expérience antérieure et les estimations pour ce projet montrent que se produira une réduction des valeurs de propriété entre 20 à 30 %. Il s'agit d'une réduction immédiate de la richesse des individus et de la communauté au sens large.

Quelles propositions sont contenues dans ce projet d'indemnisation pour les propriétaires de maisons résidentielles la baisse dans la valeur de leur propriété à la suite de ce développement de turbine de vent ?

S'il vous plaît écrivez-moi pour plus d'informations. Je crois pleinement que ce projet devrait être rejeté.

Cordialement

Ken Barnsley

Sujet : [INTERNET] Projet éolien Gourvillette/Massac et Haimps.

De : Monique TOLOMEI <monique.tolomei@orange.fr>

Date : 05/01/2019 16:54

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération mon avis concernant le projet éolien de Gourvillette et celui de Haimps/massac.

En effet, je suis propriétaire terrien sur la commune de Beauvais et sur Gourvillette.

Je suis opposée à ces implantations car je considère ne pas être suffisamment informée et rassurée sur l'avenir des parcs éoliens et, des conséquences pour

les propriétaires dont je fais partie.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations sincères.

Pierrette TOLOMEI

Pierrette TOLLOMEI

26 rue des trois Rois

17490 BEAUVAIS SUR MATHA

Sujet : [INTERNET] Enquête public de massacre et haimps

De : Jean Louis MOREAU <jeanlouis.17@orange.fr>

Date : 04/01/2019 22:52

Copie à : pref-envir-pref17 <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Projet d'implantation d'éoliennes sur les communes de Massac et Haimps

Mr le Commissaire Enquêteur

je suis Mr Moreau Jean-Louis, habitant de Gourvillette ,17 rue de l'ancienne bascule 17490

L'objet de ce courriel est de vous exposer les motifs de mon opposition total et résolue au projet d'implantation des 4 éoliennes sur les communes de Massac et Haimps

surtout celle de Gourvillette, cela fait un groupe de 8 éoliennes sur une distance d'environ 800m,

Ces éoliennes sont évidemment néfastes pour l'environnement ,ainsi que l'a tres clairement démontré la Mission régionale de l'autorité environnementale

dans un récent rapport

-Ily a beaucoup trop d'éoliennes sur le canton de Matha, Un total de 63 , déjà installées, ou en projet ,un rayon de 1

-

Les paysages, seront définitivement enlaidis par ces constructions de envrons 180m

-le rendement énergétique des ces machines est tres problématique, car le vent est nul et parfois inexistant, elles produise environ un tiers du temps ,

et après , il faudra rallumer les central a charbons!!!!!!

-Voicimes principal raisons, qui motivent mon opposition a ces projet

Veuillez agréer l'expression de ma considération distinguée

Morau Jean-Louis

Sujet : [INTERNET] Haimps/Massac Project

De : Deryck <deryck1g@gmail.com>

Date : 04/01/2019 18:10

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Je m'appell M.Deryck Gray J'ai une maison secondaire 26 Chemin Paien, 17490, Beauvais sur Matha.

Je suis contre les 4 éoliennes à Haimps/Massac parceque:

1. Il y a trop de projects éoliens dans cette zone.

Il y a déjà 63 éoliennes installées ou en project à moons de 10 km de Matha.

2. Voir notamment le rapport de la Mission Regional de l'Autorité Environnementale emettant des reserves pour le project.

Il y a un danger pour les oiseaux migrants, don't l'outarde canepetière et pour les chauvres-souris, et impact possible sur une important voie de migration des oiseaux dans l'espace Naturalising 2000 qui s'étend à proximité de Haimps.

3. Impact de la valeur de notre propriété.

Plusieurs études montrent que la valeur de notre maison sera réduite en fonction de notre proximité des éoliennes.

Veillez accepter, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Deryck Gray

Sent from Mail for Windows 10

Sujet : [INTERNET] Projet Haimps/Massac

De : "morristhemarv@btinternet.com" <morristhemarv@btinternet.com>

Date : 04/01/2019 18:04

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je ne veux pas d'éoliennes à Projet Haimps/Massac car cela dévaluerait ma propriété.

Je trouve aussi qu'ils sont une distraction en conduisant.

Julie Morris 7 Route de Massac 17490 Beauvais sur Matha

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique-Gourvillette

De : "morristhemarv@btinternet.com" <morristhemarv@btinternet.com>

Date : 04/01/2019 17:49

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je ne veux pas d'éoliennes à Gourvillette car cela dévaluerait ma propriété.
Je trouve aussi qu'ils sont une distraction en conduisant.

Robert Morris 7 Rte de Massac 17490 Beauvais sur Matha

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique - Haimps/Massac
De : Philip Place <philipplace58@gmail.com>
Date : 04/01/2019 16:28
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur

Veillez trouver ci-jointe, ma lettre de protestation contre le projet du parc éolien de Haimps/Massac.

Vous remerciant de votre attention,

Bien cordialement,

Philip Place

— Pièces jointes : —

Enquete Publique - Haimps Massac Philip Place_0001.pdf

30 octets

M. PLACE Philip
7 Rue Basse
17490 Gourvillette

Tel : 05 16 87 91 40
Mail : philipplace58@gmail.com

M. Commissaire Enquêteur

Le 4 Janvier 2019

Enquête publique : parc éolien Haimps/Massac

Cher Monsieur,

Je réside à Gourvillette et je voudrais vous faire part de mes objections concernant le projet du parc éolien de Haimps/Massac à moins de 3 kms de ma propriété.

Comme pour le projet de Gourvillette, ces éoliennes vont gâcher la beauté du paysage de notre belle campagne.

L'effet nuisible serait extrêmement important pour la faune et flore ainsi que pour les résidents proches.

L'impact environnemental sera à considérer surtout quand on réalise qu' au lieu d'être propre et verte, l'énergie produite par ces éoliennes est au contraire des plus sales ; d'après Matt Ridley et Leo Murray, militants pour le changement climatique, « Il existe une pollution sale générée en Mongolie intérieure par l'extraction de métaux de terres rares pour les aimants des turbines. Cela génère des déchets toxiques et radioactifs d'une ampleur épique, c'est pourquoi la phrase énergie propre est une blague si maladroite et les ministres devraient avoir honte à chaque fois qu'ils la laisse passer. »

Je ne comprends pas pourquoi il y a tant de parcs éoliens déjà autorisés en France sachant que qu'ils ne génèrent aucun gain financier. Seuls certains organismes intéressés en profitent.

FRANÇAIS, REVEILLONS-NOUS, ILS SONT EN TRAIN DE DETRUIRE NOTRE PAYS !!!!!

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Philip Place

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique - Haimps/Massac
De : Maria Place <mariaplace57@gmail.com>
Date : 04/01/2019 16:26
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur

Veillez trouver ci-jointe, ma lettre de protestation contre le projet du parc éolien de Haimps/Massac.

Vous remerciant de votre attention,

Bien cordialement,

Philip Place

— Pièces jointes : —

Enquete Publique - Haimps Massac Philip Place_0001.pdf

30 octets

M. PLACE Philip
7 Rue Basse
17490 Gourvillette

Tel : 05 16 87 91 40
Mail : philipplace58@gmail.com

M. Commissaire Enquêteur

Le 4 Janvier 2019

Enquête publique : parc éolien Haimps/Massac

Cher Monsieur,

Je réside à Gourvillette et je voudrais vous faire part de mes objections concernant le projet du parc éolien de Haimps/Massac à moins de 3 kms de ma propriété.

Comme pour le projet de Gourvillette, ces éoliennes vont gâcher la beauté du paysage de notre belle campagne.

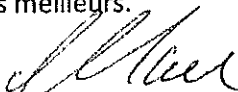
L'effet nuisible serait extrêmement important pour la faune et flore ainsi que pour les résidents proches.

L'impact environnemental sera à considérer surtout quand on réalise qu' au lieu d'être propre et verte, l'énergie produite par ces éoliennes est au contraire des plus sales ; d'après Matt Ridley et Leo Murray, militants pour le changement climatique, « Il existe une pollution sale générée en Mongolie intérieure par l'extraction de métaux de terres rares pour les aimants des turbines. Cela génère des déchets toxiques et radioactifs d'une ampleur épique, c'est pourquoi la phrase énergie propre est une blague si malade et les ministres devraient avoir honte à chaque fois qu'ils la laisse passer. »

Je ne comprends pas pourquoi il y a tant de parcs éoliens déjà autorisés en France sachant que qu'ils ne génèrent aucun gain financier. Seuls certains organismes intéressés en profitent.

FRANÇAIS, REVEILLONS-NOUS, ILS SONT EN TRAIN DE DETRUIRE NOTRE PAYS !!!!!

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Philip Place

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique - Haimps/Massac
De : Maria Place <mariaplace57@gmail.com>
Date : 04/01/2019 16:17
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur

Veillez trouver ci-jointe, ma lettre de protestation contre le projet du parc éolien de Haimps/Massac.

Vous remerciant de votre attention,

Bien cordialement,

Maria Place

— Pièces jointes : —

Enquete Publique Haimps Massac Maria Place.pdf

30 octets

Mme PLACE Maria
7 Rue Basse
17490 Gourvillette

Tel : 05 16 87 91 40
Mail : mariaplace57@gmail.com

M. Commissaire Enquêteur

Le 4 Janvier 2019

Parc éolien de Haimps/Massac

Cher Monsieur,

Je suis propriétaire d'une résidence principale à Gourvillette à moins de 3 kms du projet parc éolien de la commune de Matha et tout comme au projet de Gourvillette, je suis fortement opposée à sa réalisation.

- Avec 63 éoliennes prévues à moins de 10 kms de Matha, c'est impensable comment elles vont impacter le paysage qui à présent est d'une beauté incroyable. Les quatre proposées près de Massac seront situées à moins de 200 mètres de la route départementale qui pourrait affecter l'attention des conducteurs et donc un risque d'accidents.
- Elles auraient aussi un effet nuisible pour les habitants, pollution sonore et visuelle avec des conséquences de santé que l'on nous cache.
- L'impact environnemental serait désastreux pour la faune et flore de notre région.
- Ces éoliennes ne vont générer aucun gain financier. Le coût de l'installation et l'entretien dépasse largement la quantité d'énergie produite sans parler du coût de les enlever dans 20 ans quand elles arrivent à leur fin. Les seuls gagnants seront les promoteurs, les constructeurs (allemand et danois), les grandes banques, les avocats spécialisés et d'autres organismes intéressés.

Nous les résidents des petits villages n'auront rien à gagner et tout à perdre.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.



Maria Place

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique - Haimps/Massac projet
De : Jacqueline Rodgers <jacquelinerodgers@orange.fr>
Date : 04/01/2019 14:08
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mme Jacqueline Rodgers,
12 Rue de L'Eglise
Beauvais-sur-Matha
17490

M. Commissaire Enqueteur,

Je suis nommé à la construction de éoliennes et de fermes dans l'Gouvellette pour les raisons suivantes:

1. il ya trop de prévu pour la zone 63 à moins de 10K de Matha.
2. les dommages environnementaux à nos oiseaux migrateurs, la faune, les rapaces de chauves-souris particulièrement petit Outard (en voie de disparition), faucons de Bruant & chouettes.
3. lacation à nos maisons et l'effet négatif qu'il aura sur notre santé, le risque de pollution sonore, clignotant feux rouges la nuit. référence à Academia de Medicine rapportent qu'elle considère que le bruit & l'impact visuel des éoliennes aura des effets néfastes sur la santé des résidents avoisinants et peut causer des problèmes de psychologie.
4. la baisse significative de la valeur de nos propriétés qui immobilier et d'autres études ont montré la valeur sera réduite d'environ 20-30% en fonction de la proximité nous sommes situés à éoliennes.

Veuillez reconsidérer la désintégration de ces éoliennes.

Cordialement,
Mme Jacqueline Rodgers

Sent from my iPad

Sujet : [INTERNET] Haimps/Massac Project
De : Lynda Smith <lyndasmith789@gmail.com>
Date : 03/01/2019 20:11
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je m'appelle Mme. Smith, Lynda. J'habite à 34 Chemin Paien, 17490, Beauvais sur Matha.

Je suis contre les 4 éoliennes à Haimps parceque:

1. Il y a trop de projets éoliens dans cette zone.

Il y a déjà 63 éoliennes installées ou en projet à moins de 10 km de Matha.

2. Voir notamment le rapport de la Mission Regional de l'Autorité Environnementale emettant des reserves pour le project.

Il y a un danger pour les oiseaux migrateurs, don't l'outarde canepetière et pour les chauvres-souris, et impact possible sur une important voie de migration des oiseaux dans l'espace Naturalising 2000 qui s'étend à proximité de Gourvillette.

3. Elles seront trop proche des habitations.

4 éoliennes à seulement 700 mètres des premières habitations de Haimps et d'une hauteur de 150 metres créeraient un risque de pollution sonore, de scintillement au lever ou au coucher du soleil et de feux rouges clignotants toute la poitrine.

4. Impact de la valeur de notre propriété.

Plusieurs études montrent que la valeur de notre maison sera réduite en fonction de notre proximité des éoliennes.

Veuillez accepter, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Lynda Smith (Mrs)

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique - Haimps/Massac
De : Stephen Tobin <halfinheaven24@gmail.com>
Date : 03/01/2019 17:45
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

6, rue de l'Ancienne Bascule,
17490 GOURVILLETTE

Re: Enquete Publique Haimps/Massac

Janvier 3 2019,

M. Commissaire Enqueteur,

Ce parc éolien devrait empiéter sur Nature 2000, une réserve faunique spécialement créée pour protéger les oiseaux. Je suis choqué qu'il semble que cela ne soit plus considéré comme important. Malgré la paresse apparente de leur rotation, les extrémités des pales peuvent parcourir plus de 300 km / h. et il est maintenant connu que les turbines sur une route de migration peuvent tuer jusqu'à 400 oiseaux et chauves-souris en une seule année. Les rapaces, qui passent la majeure partie de leur vie haut dans le ciel à la recherche de proies au sol et qui abondent dans cette région, sont particulièrement touchés. Cela entraîne à son tour une croissance rapide de la population de rongeurs consommant des plantes cultivées, ainsi que des charognards ramassant des charognes charognards qui se nourrissent des restes d'oiseaux.

Je suis également préoccupé par le fait que ce groupe d'éoliennes est situé à côté d'un autre groupe, ce qui créerait un nombre beaucoup plus grand que celui proposé pour les villages individuellement affectés, et que la taille de cette vaste gamme de grandes éoliennes submergerait la paysage. En fait, pour installer autant de turbines sur le site, ils doivent en installer une à seulement 200 mètres d'une route très fréquentée, ce qui entraînera inévitablement des distractions pour les conducteurs. Dans l'ensemble, j'estime que cette proposition est totalement inappropriée pour un espace aussi réduit et aura un effet très négatif sur les personnes qui y vivent. Je vous demanderais donc très sincèrement de rejeter la proposition.

Merci d'avoir lu mes commentaires.

Je vous demande de croire à mes sentiments dévoués.

Stephen Tobin

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique - Massac/Haimps
De : Katie Tobin <kt13tobin@googlemail.com>
Date : 30/12/2018 21:07
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
Copie à : Katie Tobin <Kt13tobin@gmail.com>

Mr le Commissaire Enquêteur,

RE: Enquete Publique - Massac/Haimps

Je suis résolument contre le projet d'éoliennes: Enquête Publique - Massac/Haimps. Je suis la fille unique de Mr et Mme Tobin qui sont propriétaires et qui habitent à Gourvillette depuis plus de 15 ans.

Étant la seule héritière de cette propriété, le projet d'éoliennes m'affecte directement.

Ce parc d'éoliennes est beaucoup trop proche des maisons de Gourvillette. Le bruit, les infrasons et les lumières clignotantes vont poser des problèmes de santé si ce projet se concrétisait.

Les 63 turbines prévues dans un périmètre de 10km de cette zone constituent un parc d'une taille bien trop importante et elles vont sans nul doute impacter la faune locale ainsi que la vie quotidienne des habitants.

De plus, la propriété de mes parents est sur la voie de passage d'oiseaux migrateurs et protégés tels les petite Outardes, les rapaces et les chauves-souris dont les espèces sont toutes à risque.

Bien cordialement,

Katie Tobin-Langlois